

SOCLES DE COMPETENCES

LANGUES MODERNES

**Enseignement fondamental et premier degré
de l'Enseignement secondaire**

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. SOCLES DE COMPETENCES	3
A l'issue de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire	3
A l'issue de la troisième étape de l'enseignement obligatoire	4
Ecouter	6
Parler	7
Lire	8
Ecrire	9
Eléments grammaticaux	9

1. INTRODUCTION

Ce document est un référentiel pour tous les enseignants de l'enseignement obligatoire d'une langue moderne.

Le cours de langues modernes s'inscrit dans les objectifs généraux de l'enseignement :

- promouvoir la confiance en soi et susciter l'épanouissement de la personnalité de chacun ;
- amener tous les élèves à maîtriser des savoirs et à acquérir des compétences qui leur permettront de s'intégrer avec confiance et succès dans la vie économique, sociale et culturelle;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale .

Il vise également à permettre:

- de promouvoir la prise de conscience de sa propre culture et de la situer par rapport à celle des autres ;
- de promouvoir les langues modernes comme facteur d'intégration européenne .

La dimension socioculturelle se concrétisera dans l'approche de certains champs thématiques qui permettront à l'enfant de faire l'expérience d'une autre culture et des éléments de socialisation qui y sont liés. Cependant, elle ne fera pas l'objet d'une évaluation certificative.

2. SOCLES DE COMPETENCES

L'objectif particulier du cours de langues modernes est la COMMUNICATION ; celle-ci s'articule autour des 4 compétences :
ECOUTER , PARLER, LIRE, ECRIRE dans le cadre des champs thématiques répertoriés par le Conseil de l'Europe .

En ce qui concerne les socles de compétences la priorité sera accordée à la composante orale.

A l'issue de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire

L'élève sera capable, dans les limites définies à l'intérieur de chaque compétence, de comprendre et de s'exprimer oralement dans les domaines suivants :

1. ses caractéristiques personnelles : nom, âge, adresse, téléphone, famille proche, vêtements, animaux domestiques,
2. sa vie quotidienne : sa classe - compréhension de consignes de classe , matériel scolaire, son école, sa maison,
3. ses relations avec les autres (salutation , remerciements),
4. la nourriture et les boissons (repas et goûts en la matière).

A l'issue de la troisième étape de l'enseignement obligatoire

L'élève sera capable, dans les limites définies à l'intérieur de chaque compétence, de comprendre et de s'exprimer oralement dans les domaines suivants :

1. Caractéristiques personnelles, de la famille et des amis:

- des informations et des demandes concernant:

le nom, l'âge, le lieu et la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone et la nationalité, l'aspect physique, la composition de la famille, la profession et les occupations, les vêtements, les animaux domestiques.

2. Habitat, foyer et environnement:

- des informations et des demandes en rapport avec :

l'habitation et son environnement, les pièces de l'habitation et les principaux meubles, ainsi que leur situation.

3. Vie quotidienne:

- des informations et des demandes relatives aux principales activités de la journée à la maison, à l'école, en vacances.

4. Congés et loisirs:

- des informations et des demandes sur: les principales occupations de vacances, les loisirs, les hobbies.

5. Transports et voyages:

- des informations et des demandes sur: les principaux moyens de locomotion, les destinations et les heures, l'achat de tickets.

6. Relations avec les autres:

- des salutations,
- des remerciements, des excuses,
- des propositions,

- l'accord et l'acceptation, le désaccord et le refus,
- des vœux, des félicitations,
- la capacité, l'incapacité, la volonté, l'obligation, la permission,
- la certitude, l'ignorance,
- la surprise, le plaisir, la joie, la satisfaction, le mécontentement.

7. Santé et bien-être:

- des informations et des demandes sur: l'état de santé actuel.

8. Education:

- des informations et des demandes sur: l'école, la classe, les consignes de classe, les cours, l'horaire.

9. Achats

- des informations et des demandes sur: l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des magasins, la disponibilité et la désignation d'un article, la description d'un article: dimensions, forme, couleur, poids, la quantité et le prix d'un article.

10. Nourriture et boissons:

- des informations et des demandes sur: la disponibilité de mets et de boissons courants, les goûts en la matière, les repas, le menu et les prix.

11. Services:

- des informations et des demandes sur: l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des services.

12. Lieux:

- des informations et des demandes sur:
la situation de son village ou de sa ville dans
sa région, son pays,
l'existence et la localisation des bâtiments
publics ou des curiosités,
un itinéraire, les distances,
la situation de sa région, de son pays en
Europe,

- des informations et des demandes sur:
la localisation d'objets.

13. Langues étrangères:

- des informations et des demandes sur:
la connaissance de langues étrangères.

L'élève sera aussi capable:

- de demander de répéter, de parler plus
lentement, de préciser,
- de demander la signification,
- d'informer et de s'informer de la
compréhension,
- d'épeler.

14. Temps:

- des informations et des demandes sur:
l'heure, la date, le jour, le mois, l'année, la
saison,
la fréquence, l'ordre chronologique
d'événements,
un événement du présent, du passé et du
futur.

- des informations et des demandes sur:
le temps qu'il fait .

Ecouter

Définition : écouter c'est comprendre des messages oraux

Socles de compétences :

	<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITIONS DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
II	- comprendre des mots familiers, des expressions courantes	- en face à face, dans de bonnes conditions de réception, avec un interlocuteur qui parle lentement et clairement	- reconnaître la langue cible - identifier les structures syntaxiques, les sons, les fonctions langagières , les intonations (ordre, question) - repérer les mots clefs et en comprendre le sens
III	- comprendre des messages brefs, variés, simples, familiers, en rapport avec ses expériences, sa vie quotidienne, ses besoins, ses intérêts	- en face à face, direct ou indirect, dans de bonnes conditions d'émission ou de réception	- agir et réagir en fonction de la tâche demandée (compréhension globale et sélective suivant la nature du message)

Compétences transversales

Face à des messages oraux, l'élève :

- adoptera une attitude positive d'écoute,
- mettra en œuvre des stratégies de compréhension,
- construira du sens au départ des éléments compris.

Parler

Définition : parler c'est produire un message oral compréhensible

	<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITIONS DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
II	s'exprimer oralement pour produire des messages simples	- des messages simples proches des modèles rencontrés lors des apprentissages	- pouvoir utiliser des expressions et des phrases simples
III	s'exprimer oralement pour : - décrire - raconter - répondre à des questions - interagir à propos de ses besoins, ses intérêts et de son expérience	- dans des messages simples, proches des situations d'apprentissage pour lesquelles il a été entraîné , - au cours d'interactions courtes	- être capable de produire un message simple en utilisant le vocabulaire , les fonctions langagières et grammaticales appropriées à la situation de communication - avec une intonation, une prononciation et un débit qui ne nuisent pas à la communication, pour un auditeur patient, attentif et de bonne volonté

Compétences transversales

L'élève :

- osera s'exprimer,
- adaptera son message et son comportement à la situation de communication, au but poursuivi, à l'interlocuteur et à ses réactions,
- utilisera les ressources non-linguistiques de façon à faciliter la compréhension.

Lire

Définition: Lire c'est comprendre un message écrit

	<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITIONS DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
II	- pouvoir comprendre des phrases très simples	- le texte ne comprend que des éléments connus	- reconnaître la langue cible - identifier les structures syntaxiques - repérer les mots clefs et en comprendre le sens
III	- pouvoir comprendre des messages courts, simples, en relation avec ses besoins, ses intérêts, son expérience de la vie quotidienne	- les messages sont logiques et explicites - s'ils comportent des mots inconnus, ils ne peuvent empêcher l'élève d'atteindre l'objectif assigné à la lecture	- agir, réagir en fonction de la tâche demandée (la compréhension sera globale, sélective ou détaillée selon la nature du message)

Compétences transversales

Face à un message écrit, l'élève :

- adoptera une attitude positive de lecture,
- appliquera ses stratégies de lecture aux situations de communication (présentation, ponctuation,...)
- construira du sens au départ des éléments compris,
- percevra et réagira à l'objectif de lecture.

Ecrire

Définition : Ecrire c'est produire un message écrit compréhensible

Socles de compétences

II A la fin de la deuxième étape de la scolarité obligatoire (le troisième degré du fondamental) aucune production écrite ne sera évaluée.

	<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITION DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
III	- rédiger des messages corrects, simples, cohérents et logiques en rapport avec ses besoins, ses intérêts et son expérience de la vie quotidienne	- l'élève dispose de modèles, d'éléments de guidance et d'outils de référence	- utiliser le vocabulaire et les fonctions langagières appropriés, ainsi que les notions grammaticales nécessaires

Compétences transversales

L'élève :

- rédigera le message en respectant les usages élémentaires en matière d'écrits (ponctuation, mise en page, ...)
- écrira lisiblement.

Éléments grammaticaux

Pour comprendre et s'exprimer, l'élève devra en outre : utiliser les éléments grammaticaux suivants

II :

- la phrase simple affirmative, négative et interrogative,
- les formes verbales et les indicateurs temporels élémentaires pour pouvoir parler du présent,
- les pronoms personnels sujets,
- les mots interrogatifs,
- les principaux déterminants: l'article, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif.

III :

- la phrase simple affirmative, négative et interrogative,
- les formes verbales et les indicateurs temporels élémentaires pour pouvoir parler du présent, du passé et de l'avenir,
- les auxiliaires de mode,
- les pronoms personnels sujets ; les pronoms personnels compléments en réception,
- les mots interrogatifs,
- les principaux déterminants: l'article, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif.

Les éléments grammaticaux et lexicaux ne constituent pas une compétence en soi, ils ne feront donc pas l'objet d'une évaluation spécifique.